



ManiBulles Plongée
83500 La Seyne sur Mer

FFESSM : 33830477
SIRET : 912 651 494 00029
IBAN : FR76 1910 6000 1643 6986 7908 652

07.83.99.28.46
manibullesplongee@gmail.com
www.manibullesplongee.fr



Saison 2025/2026

Sans certificat médical

Nom Prénom :

Baptême Une plongée en bateau jusqu'à 6m (suivant âge)	8- 25 ans 35 €	25 ans et plus 50 €
Pass Découverte Dès 8 ans - 3 plongées dont baptême - Profondeur maxi 6m	120 €	
PE12 Dès 10 ans - 3 plongées - Profondeur maxi 12m	125 €	

Pour les 3 formules ci-dessus le matériel est fourni et le règlement est à effectuer le jour de la première plongée

Avec certificat médical (de moins de 1 an)

Adhésions

Adhésion seule Valable du 1 septembre de l'année n au 31 décembre de l'année n+1	10 €		
Adhésion + pass plongée Maximum 4 plongées dans diverses structures. Valable 1 an après achat. Déductible de la licence Pour plongeur certifié FFESSM ou autre	20 €		
Adhésion + licence Valable du 1 septembre de l'année n au 31 décembre de l'année n+1	8-12 ans 20 €	12-16 ans 35 €	16 ans et plus 50 €

Règlement à effectuer d'avance

Plongées

Adhésion et licence ou pass plongée obligatoire

Forfait annuel (hors adhésion et matériel) Nombre de plongées illimité, formations incluses* . Possibilité de faire bénéficier de trois baptêmes à 15€ par adhérent forfaitaire	8-12 ans 200 €	12-16ans 250 €	16 ans et plus 300€¹
--	--------------------------	--------------------------	---

(1) 250€ pour le deuxième membre de la famille. 200€ pour le troisième

Règlement à effectuer en maximum 4 fois. Premier règlement d'avance, solde au plus tard à la fin du premier trimestre suivant l'inscription

Formation N1* (hors adhésion et licence, prêt matériel inclus) Maximum 6 plongées, à valoir sur un éventuel forfait annuel	12-25 ans 180 €	25 ans et plus 240 €
--	---------------------------	--------------------------------

Règlement 50 % à l'inscription, 50 % avant la dernière plongée

Plongée à l'unité (hors adhésion et matériel) Possibilité de forfaitisation en cours d'année	35,00 €
--	----------------

Règlement au plus tard dans la semaine qui suit la plongée

*50€ remboursés à l'obtention du niveau pour les étudiants du Var.

Fourniture de Matériel

	Forfait annuel	Plongée à l'unité
Palme, masque	gratuit	gratuit
Combinaison	30 €	3 €
Gilet	30 €	3 €
Détendeur	30 €	3 €
Bloc, lest	fournis	fournis

Ces montants sont à ajouter aux coûts des plongées

Echéancier

Date	Montant

Carnet de plongée	5 €
--------------------------	------------

Gonflage extérieur club	Bloc ≤ 10l	5 €
	Bloc >10l	10 €